

A Brest, Locamusics Records veut faire entendre la voix des femmes dans le rap

A Brest, Lætitia Dagorn, alias Letyss, veut casser l'image de la femme stéréotypée véhiculée par le rap. Avec son projet Locamusics Records, accompagné par l'incubateur du Tag29, elle veut leur donner la possibilité de prendre la parole et leur place et milite pour que cette musique, la plus écoutée actuellement, soit plus inclusive et éthique.

Mettre en avant les femmes et casser l'image qu'en renvoie le milieu du rap, voilà ce qui anime Lætitia Dagorn et son projet Locamusics Records. La trentenaire brestoïse, rappeuse sous le nom de Letyss et animatrice culturelle, baigne dans ce milieu depuis ses 19 ans. « Quand j'ai commencé, le rap était encore une musique militante, qui revendiquait l'égalité pour tous et toutes », explique-t-elle. « Mais au fil des années, j'ai l'impression que la situation s'est dégradée. On le voit notamment via les clips ». Durant le confinement, elle décide alors de lancer un sondage en ligne, afin de permettre aux femmes du milieu du rap, et plus largement de la musique, de s'exprimer. « Dans les réponses, elles expliquaient qu'elles ne se retrouvaient pas dans l'industrie musicale du rap », analyse-t-elle. Elle décide alors de créer un accompagnement spécifique, un « bootscamp », baptisé « Women want to be heard ». Sept femmes de 18 à 44 ans vont y participer, et suivre des ateliers, en non-mixité et toutes ensemble. Certaines d'entre elles ont par ailleurs participé au tremplin national « Rappeuz » lors d'une étape de sélection qui s'est déroulée à Brest. « Il y a énormément de femmes talentueuses, mais elles n'osent pas assez et se brident », estime Lætitia. « L'idée, c'est d'être un signal pour toutes les autres, de donner une place à la femme dans sa diversité, et aussi de changer les propos tenus dans le milieu du rap ». On pourra

entendre prochainement les participantes sur un titre qu'elles ont enregistré avec la Carène, la salle de musique actuelles de Brest.



Les participantes aux ateliers

Militer, faire évoluer les mentalités, se battre contre les injustices, c'est aussi ce que veut faire Lætitia à travers son projet, qui est par ailleurs accompagné par l'incubateur du Tag29. Un dispositif qui a permis à la jeune femme de se créer un réseau et de « bénéficier de la force du collectif ». « On est beaucoup à vouloir un monde différent, on est en train de concrétiser nos idées pour cela, et c'est beau ». De quoi lui donner de l'espoir pour le futur, et aussi pour le rap. « La génération qui arrive sera davantage dans la mixité. Et il y aura une nouvelle vague venue des femmes, j'en suis persuadée ! ».

Plus d'infos

<https://locamusicsrecords.com/>

Eco-Bretons vous propose une information gratuite. Pour pouvoir continuer à le faire, nous avons besoin de vos contributions ! Chaque don, même tout petit, compte. Et en plus, c'est déductible de vos impôts, Eco-Bretons étant une association reconnue d'intérêt général !

Propulsé par [HelloAsso](#)

A Pontivy (56), un tiers-lieu fait son nid dans les anciennes halles

A Pontivy (56), dans les anciennes halles réhabilitées par la Ville, un tiers-lieu, porté par Julie Gacquièr, va voir le jour en juin 2023. Ouvert à tous et à toutes, il comprendra un café-cantine, et mettra en avant les transitions écologiques, sociétales, et sociales.

Un « troisième endroit » qui n'est ni la maison, ni là où on travaille. Voilà comment on peut définir ce qu'est un « tiers-lieu ». En Bretagne, on en trouve désormais un peu partout, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Certains

existent depuis un moment déjà, comme par exemple Maison Glaz à Gâvres (56), l'Effet Papillon à Baud (56), la Canopée à Janzé (35), l'Hôtel Pasteur à Rennes (35)...et d'autres sont sur le point de voir le jour, comme à Concarneau (29) ou encore à Pontivy (56), où le Tiers-Lieu des Halles devrait ouvrir ses portes en juin 2023. Le projet est mené par Julie Gacquière, qui a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (Ami) lancé par la Ville « pour l'occupation du rez-de-chaussée et du premier niveau du bâtiment des Halles, qu'elle a réhabilité ».

Le projet de tiers-lieu de Julie, qui y réfléchissait « depuis un retour de voyage il y a 20 ans », a été retenu, et une convention signée avec l'association qui a été créée.



Le futur tiers-lieu, véritable « lieu de vie et de transition sociétale, environnementale, sociale » comme le définit Julie, a pour objectif « d'être ouvert à tous et à toutes », avec des « espaces modulaires ». « On pourra y trouver des ateliers, participer à des débats, des temps d'échanges. Ce sera un lieu citoyen, qui pourra favoriser la coopération, le tout sur 170

m2 ». Une offre culturelle est également prévue, ainsi qu'un café-cantine, qui a pour ambition de promouvoir une alimentation durable et locale. « Des maraichers et des boulangers pourront venir vendre leurs produits sur place », indique Julie, particulièrement attachée à la notion de circuit court et à la collaboration sur le territoire, comme par exemple avec l'Adess du Centre-Morbihan, l'épicerie participative « La Châtaigne » qui vient d'ouvrir sur Pontivy, les commerçants locaux...

Une quinzaine de bénévoles se sont d'ores et déjà fédérés autour du projet, et vont travailler notamment à l'aménagement du lieu. Début 2023, un financement participatif sera lancé, afin d'aider à la création d'un poste à temps partiel la coordination des différentes activités au sein du tiers-lieu. En attendant, on pourra retrouver Julie et les membres de l'association sur le marché de Noël de Pontivy, les 16, 17 et 18 décembre, avec un stand et des ateliers pour préparer et passer un Noël zéro déchet !

Plus d'infos : <https://www.facebook.com/Cantinedeshalles>

<http://www.cantinedeshalles.org/>

En Bretagne, l'édition du Mois de l'ESS 2022 est lancée

C'est parti pour le mois de l'Economie Sociale et Solidaire ! Comme tous les ans, novembre lui est dédié. De nombreuses manifestations sont organisées un peu partout dans la région à cette occasion.

« L'économie sociale et solidaire n'est pas un secteur d'activité, mais une façon de faire et d'entreprendre qui rassemblent des organisations alliant performances, démocratie et utilité sociale ». Telle est l'ESS définie par la Cress (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) de Bretagne. Elle repose sur des principes forts : une utilité collective ou sociale, un fonctionnement démocratique, et un modèle économique spécifique (pas d'actionnaires à rémunérer, les excédents sont prioritairement destinés au développement de l'activité).

En Bretagne administrative,, l'ESS est un secteur fort puisqu'elle représente près de 13,5% des emplois salariés. Elle est même la première région de France pour la place de l'ESS dans l'économie, avec la présence de nombreuses associations, coopératives, mutuelles et fondations.

Durant tous le mois de novembre, l'ESS est à l'honneur, dans toute la France, avec « le mois de l'économie sociale et solidaire ». En Bretagne, plus de 200 manifestations sont ainsi organisées, afin de sensibiliser le grand public à cette économie plus respectueuse de l'humain, et de montrer la diversité des acteurs de l'ESS dans la région. Cette année encore, le mois de l'ESS est partenaire du Festisol et du festival Alimentterre, deux autres temps forts de Novembre qui permettent ainsi de lier solidarité et transitions écologiques, économiques et sociales.

Dans les Côtes d'Armor, on pourra par exemple participer à une manifestation autour du recyclage, baptisée « Faire autrement, Recyclons ensemble », à Broons le 25 novembre. A Dinan, c'est un atelier autour de la conservation des légumes de saison qui sera proposé le 29 novembre.

Dans le Finistère, le 10 novembre, l'Adess Pays de Brest en partenariat avec Brest Métropole organise une « dégustation de

projets autour de l'action climatique », de 18h à 19h30. A Carhaix, une ciné-rencontre aura lieu le 12 novembre autour du film « Reprise en main », avec le réalisateur Gilles Perret et la monteuse Marion Richoux. Et le 26 novembre, rendez-vous au 2D à Morlaix avec l'équipe de la monnaie locale Le Buzuk pour une « fresque de la monnaie ».

En Ille-Et-Vilaine, le 9 novembre, on pourra visiter les fameux Ateliers du Vent à Rennes. Le 12, le bar-épicerie associatif « Le Bar'Ille » fera son inauguration, à Parcé. Et jusqu'à 29, on pourra découvrir l'exposition « Kess'Aco », à la médiathèque de Louvigné-Du-Désert.

Dans le Morbihan, mardi 8, place à un ciné-débat à Pontivy autour du thème des tiers-lieux, à la médiathèque. Le 10 novembre, Entreprendre au Féminin organise une rencontre sur l'ESS et entrepreneuriat féminin, à Auray.

En Loire-Atlantique, à Nantes, le public est invité à une rencontre pour échanger sur la manière de quitter les Gafams pour un service Cloud plus solidaire et respectueux. Et à La-Chapelle-Sur-Erdre, c'est la recyclerie le TransiStore qui soufflera sa première bougie le 12 novembre !

Plus d'infos et liste des événements sur le [site du Mois de l'ESS](#)

Une soirée « ciné-débat » autour des Scop à Morlaix

Autour de la table : Emilie Cariou-Menes, de l'Adess Pays de

Morlaix, François Kerfourn, auteur, et Jean-François Oulhen, de l'Urscop

Le Pôle ESS du Pays de Morlaix, L'Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives de l'Ouest et le Club des anciens coopérateurs organisent le jeudi 29 septembre à 20h00 au cinéma La Salamandre à Morlaix un ciné-débat autour du film « Scoper » suivi de témoignages sur des scops finistériennes. A noter également, la présentation du livre « La démocratie nous réussit, histoire des Scops de l'Ouest de 1884 à nos jours », écrit par François Kerfourn et Régis Tillay.

Une Scop est une Société Cooperative et Participative, sous forme de SA, SARL ou SAS. C'est la seule coopérative « dont les membres associés sont les salariés », peut-on lire sur le site de la Confédération Générale des Scop. Parmi les grands principes qui régissent ce type d'organisation, on peut citer l'exercice du pouvoir de façon démocratique (un associé = une voix) et un partage des profits qui est équitable : une part pour tou.te.s les salarié.e.s, sous forme de participation ou d'intéressement, une part pour tou.te.s les associé.e.s, sous forme de dividende, et une part pour les réserves de l'entreprise.

Le fonctionnement d'une Scop est au cœur du film documentaire « Scoper », réalisé par Valérie Billaudeau, enseignante chercheuse à l'Université d'Angers-Laboratoire Espaces et Société-UMR CNRS 6590. On y découvre la Sadel, qui est au départ une coopérative de consommation créée en 1955, en Anjou, afin de défendre les valeurs de l'école publique et la laïcité. Elle permet aux instituteurs d'acheter des fournitures scolaires. Aujourd'hui implantée sur toute la France, la coopérative est devenue un des fers de lance de la distribution de livres et de fournitures. Les fondateurs et dirigeants, en 2018, décide de transmettre l'outil aux salarié.e.s en transformant la Sadel en Scop. Elle se regroupe également avec une autre entreprise coopérative, la NLU, en Bourgogne. Aujourd'hui, la Scop, baptisée « SavoirPlus »,

regroupe plus de 200 salarié.e.s, dont 87% sont associé.e.s. Doutes, enthousiasme, réussites et coups de gueules rythment l'aventure des « scopeurs et scopeuses », dont on retrouve les témoignages tout au long du documentaire, qui donne l'envie de « scoper » !

La réalisatrice sera présente au cinéma La Salamandre à Morlaix, jeudi 29 septembre, pour une soirée ciné-débat autour du thème des Scop. Au programme également, la présentation de l'ouvrage « La démocratie nous réussit, histoire des Scop de l'Ouest de 1884 à nos jours », de François Kerfourn et Régis Tillay. Anne-Gaëlle Dauphin, de l'Acacia, coopérative spécialisée dans les maisons et extensions bois à Landeda, Bertrand Le Cop, d'Apalooza, scop agence de conseil en communication à Plouigneau, et Corinne Le Coz de la scop de peinture La Laborieuse à Morlaix, viendront également témoigner de leurs expériences.

Pratique :

A 20h, jeudi 30 septembre, cinéma La Salamandre à Morlaix (au Sew, à la Manufacture des Tabacs)

Entrée : 6 euros pour les adultes, 4 euros pour les moins de 14 ans.

**La première centrale
photovoltaïque citoyenne des**

Côtes-d'Armor mise en service

(Plume citoyenne) Du nouveau dans le paysage énergétique des Côtes d'Armor : la SAS Kerwatt vient de mettre en service le 24 août 2022 la première centrale photovoltaïque citoyenne du département sur le magasin Tinatur à Trémuson. Un résultat rendu possible grâce à l'épargne de 130 citoyens qui soutiennent localement, à travers la SAS Kerwatt, le développement des énergies renouvelables.

D'un budget de plus de 80 000 € (H.T.) et d'une puissance de 92,3 kWc, cette centrale solaire va produire chaque année, et pendant plus de 30 ans, environ 100 000 kWh d'électricité décarbonée ; de quoi répondre aux besoins électriques de 60 personnes, hors chauffage. Un premier pas qui en appelle d'autres *.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 24 septembre à 15h00, sur place au magasin TINATUR, 21 rue Eiffel à Trémuson. Les citoyens-souscripteurs ainsi que les élus locaux sont invités : nous aurons la présence du vice-président de l'agglomération en charge de l'énergie et le maire de Trémuson. Nous sommes accueillis sur place par Jean-Yves Thomas, le gérant de TINATUR, qui a mis à disposition sa toiture pour ce projet.

Un covoiturage sera organisé au départ de Lannion, rond-point du Boutil. Pour faciliter l'organisation de l'évènement, les intéressés peuvent s'inscrire via le sondage : <https://framadate.org/q7oVWiaCFwbrzib7>

Contact :

kerwatt.sas@gmail.com, 07 81 28 22 75 (MONFORT Michel pour plus de détails)

** Une autre centrale solaire Kerwatt verra le jour à Lannion prochainement (travaux au mois d'octobre) ; un projet également rendu possible grâce à l'implication locale de citoyens en faveur des énergies renouvelables.*

A Rennes, Bibou incite à repenser la consommation de vêtements pour les jeunes enfants

Quand on sait qu'en Europe on jette à peu près 4 millions de tonnes de textiles par an, l'achat d'occasion peut se révéler une bonne pratique, à la fois pour la préservation de l'environnement mais aussi pour son porte-monnaie. Notamment lorsqu'on a jeunes enfants, période où les besoins sont nombreux. A Rennes, Martin Letellier, jeune papa, a créé Bibou, un concept qui permet de consommer autrement et d'échanger des vêtements pour les 0-3 ans.

C'est au deuxième étage de l'Hôtel Pasteur (voir encadré), au centre de Rennes, que Martin Letellier a installé ses portants à vêtements. Une phase de test qui va durer trois mois pour Bibou, le nom du concept de troc de vêtements d'enfants qu'il a créé. Un tournant dans la carrière et la vie de ce papa trentenaire de deux enfants de quatre ans et demi et seize mois. Ingénieur en informatique à l'informatique, il a un déclic en 2021, suite à la naissance de son fils. « J'ai lu le rapport du Giec, qui expliquait que dans 30 ans, les enfants nés en 2021 auront une vie très compliquée du fait des conséquences du réchauffement climatique », explique-t-il.

« J'ai alors voulu mettre mes compétences au service d'un projet qui aurait un impact sociétal fort, et un impact environnemental moindre ». Martin quitte alors son travail en août 2021, et se lance dans la création de Bibou : un concept d'échange de vêtements pour enfants de 0 à 3 ans. « J'ai étudié toutes les solutions existantes pour s'équiper quand on est parents de jeunes enfants », précise Martin. « A chaque fois, il y avait différentes problématiques qui apparaissaient : la location d'habits a du mal à fonctionner, les différentes applis sur lesquelles on peut faire de l'achat ou de la revente sont chronophages et ont un impact environnemental non négligeable, et l'achat neuf reste cher, sans compter une forte empreinte carbone ». Son idée, avec Bibou : recréer de façon formelle les échanges qui peuvent se faire entre membres d'une même famille (frères, sœurs, cousin.e.s...) mais « dans un cercle beaucoup plus grand, au sein d'une ville, avec un tiers de confiance ».

Comment fonctionne Bibou ? Il suffit de faire le tri chez soi, et de déposer à la boutique des vêtements dont on souhaite se séparer. Grâce à un système de « Bibs », qu'on obtient lors du dépôt, on peut en acquérir d'autres habits. Martin veille à ce que « tout soit en bon état et propre ». Et peu importe qu'un body ou un manteau soit d'une marque, c'est l'usage qui ici est important.

Pour utiliser le service, il est nécessaire de souscrire un abonnement, avec plusieurs formules possibles, mensuelles ou annuelles. A noter que les livres, jouets et accessoires de petite puériculture sont également acceptés !

Jusqu'au 2 décembre, il est donc possible de découvrir le concept de Martin Letellier en se rendant à l'hôtel Pasteur. Par la suite, il ambitionne d'essayer Bibou sur le territoire français. Dans un futur un peu plus proche, le trentenaire cherche un.e associé.e, pour porter le projet avec lui. L'appel est lancé !

Pour en savoir plus : <https://bibou.me/>

L'Hôtel Pasteur

L'Hôtel Pasteur est un bâtiment historique, situé dans le centre de Rennes, construit à partir de 1888. En 1897, il devient le siège de la Faculté des Sciences, jusqu'à son déménagement sur le campus de Beaulieu en 1967. De 1969 à 2018, c'est la faculté dentaire qui s'y installe.

En janvier 2013, une permanence architecturale s'installe dans les locaux, et de février à août ont lieu « Les rencontres de l'université foraine ».

En 2016, une association est constituée. Elle est liée par une convention à la Ville de Rennes, propriétaire du bâtiment, en 2019.

Le lieu abrite aujourd'hui une école maternelle, un « édulab » (tiers-lieu éducatif) et un « hôtel à projets », qui héberge temporairement, comme son nom l'indique, des projets, de 3 heures à trois mois, pour tester son activité.

En savoir plus sur ce projet participatif:
<https://www.rennes-business.com/fr/business-a-rennes/actualites/responsabilite-societale-entreprise/hotel-pasteur/>